

Démocratie locale

REF : DDLPV2012008

Signataire : MH

Séance du Conseil Municipal du 31/05/2012

RAPPORTEUR : Benoît LOGRE

OBJET : Aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis au centre social d'Aubervilliers au titre de l'accompagnement au démarrage de l'observatoire des centres sociaux.

EXPOSE :

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a inscrit dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée avec l'Etat la nécessité de créer un outil permettant de réunir plus d'informations sur le fonctionnement et les actions des centres sociaux et plus largement des équipements d'animation de la vie sociale. L'objectif principal étant de rendre plus lisible cet important maillage du territoire de structures agréées par les Caisses d'allocations familiales (Caf).

Afin de faciliter les modalités d'organisation et d'aider les centres sociaux au recueil d'information, le Conseil d'administration de la Caf de Seine Saint Denis a décidé d'accorder une aide financière de 2 500 euros par centre social au titre de ses fonds propres en vue d'accompagner le démarrage de l'observatoire.

Le versement de cette aide est conditionné par la contribution effective de la « Maison pour tous Bertly Albrecht » à l'observatoire. Contribution qui consiste dans un premier temps à du recueil de données et de statistiques et à la réalisation de fiches d'identité de l'ensemble des centres sociaux du département.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention n° 11-688 avec la Caisse d'allocations familiales de la Seine Saint Denis ratifiant les termes de l'obtention et du versement de cet accompagnement financier.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie Locale et de la Politique de la Ville**Démocratie locale****REF : DDLPV2012008****Signataire : MH****OBJET : Aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis au centre social d'Aubervilliers au titre de l'accompagnement au démarrage de l'observatoire des centres sociaux.****LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°036 du 10 février 2011 approuvant la signature des conventions d'aide financière à l'investissement et de prestation de service « centre social » avec la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine Saint Denis,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Vu le projet de convention prévoyant l'accompagnement financier de 2 500 euros alloué par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis à la Maison pour tous Berty Albrecht afin de faciliter les modalités d'organisation et d'aider au recueil d'information en vue d'accompagner le démarrage de l'observatoire des centres sociaux,

Considérant la contribution effective de la « Maison pour tous Berty Albrecht » au titre de l'accompagnement au démarrage de l'observatoire des centres sociaux initié par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis,

A l'unanimité.

DELIBERE :**AUTORISE** le maire à signer la convention n°11-688 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis et à percevoir la subvention afférente de 2 500 euros.**DIT** que la recette correspondante sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction
301B	74	7478	524

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/06/2012

Publié le : 07/06/2012

Certifié exécutoire le : 08/06/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué